



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 12/03/2026
ID : 057-245700695-20260304-B20260303_13_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-six, le trois mars à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-cinq février, sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoît STEINMETZ, David ROBINET

Absents avec procuration : Rachel ZIROVNIK à Michel PAQUET
Denis BAUR à Michel HERGAT

Etait excusé : Guy KREMER,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 8
Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Benoit STEINMETZ

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DGST, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication.

Etait absente : Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



13. Objet : Projet de développement du covoiturage avec BlaBlaCar Daily au travers d'une incitation financière – Demande de subvention Fonds Vert

Vu la délibération n° 22 du Conseil Communautaire en date du 12 décembre 2023 relative à l'accord de principe pour l'adhésion de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs à la plateforme de covoiturage BlaBlaCar Daily à titre expérimental,

Vu la décision du Président n° 2026-19 portant sur la signature d'une nouvelle convention avec la société COMUTO Daily pour une durée d'un an, soit jusqu'au 10 mars 2027,

Considérant que le montant de l'opération s'élève à 36 770 € H.T.,

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

Objet	Dépenses	Recettes	
Montant de l'opération (Enveloppe incitative)	22 400 € H.T.	Subvention Fonds Vert : 50 %	18 385 €
Paramétrage du funnel utilisateur de la collectivité	3 600 € H.T.		
Licence reporting Daily Insights	3 000 € H.T.	Autofinancement CCCE : 50 %	18 385 €
Communication : une stratégie de promotion complète	1 170 € H.T.		
Gestion de projet	1 800 € H.T.		
Commission au trajet	4 800 € H.T.		
TOTAL	36 770 € H.T.	TOTAL	36 770 €

Considérant que cette opération est éligible à un subventionnement Fonds Vert,

Considérant cet exposé,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- de valider le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter un subventionnement au titre du Fonds Vert pour le projet de développement du covoiturage avec BlaBlaCar Daily,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Il est précisé que la part non subventionnée sera financée par les fonds propres de la CCCE.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 10
 Abstention : 0
 Contre : 0

Fait à Cattenom, le 4 mars 2026

Le Président,

Michel PAQUET